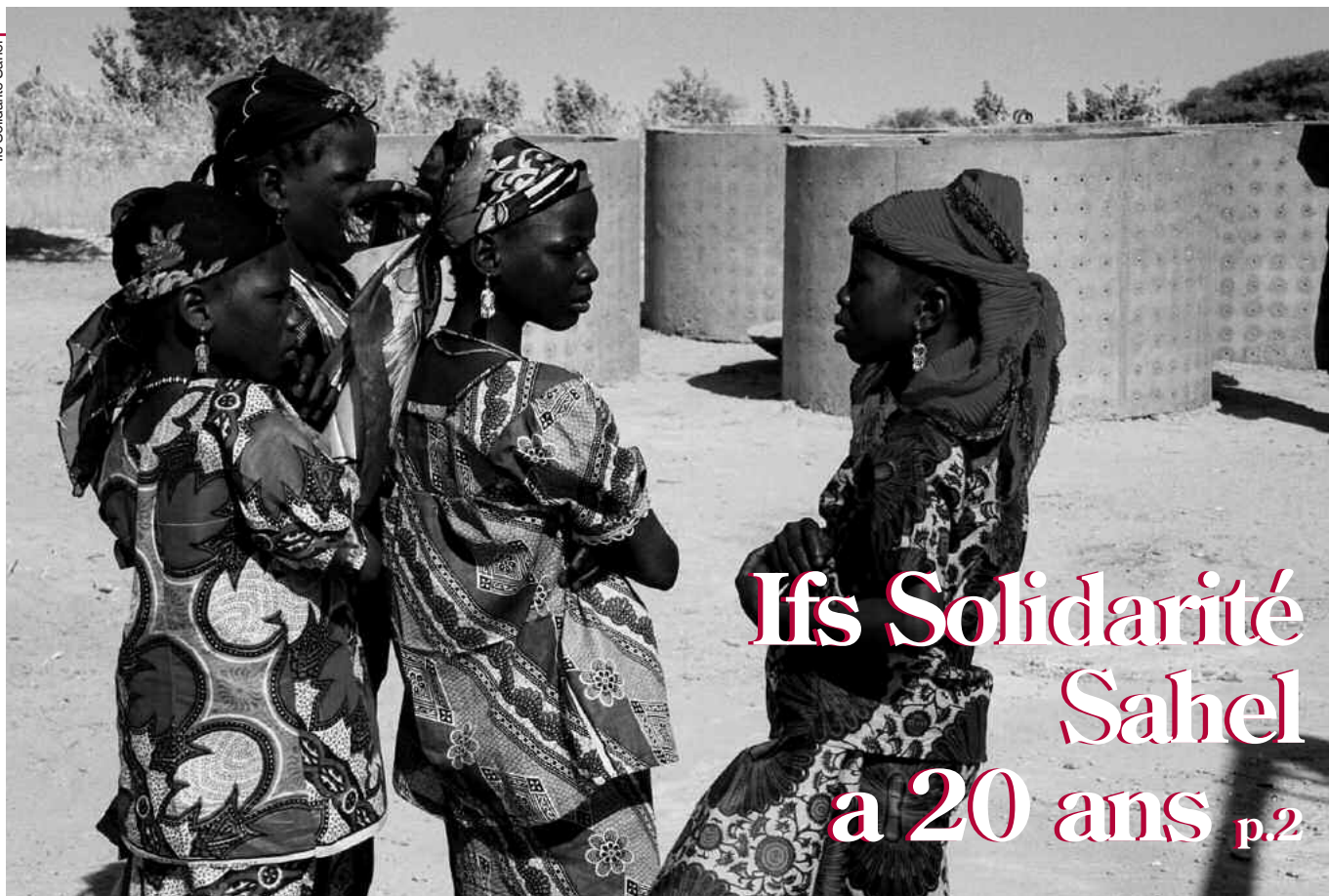




Ifs Solidarité Sahel



Ifs Solidarité
Sahel
a 20 ans p.2

édito

Quand les collectivités s'engagent...



La Région Basse-Normandie s'est fixé trois objectifs dans le cadre de sa politique de relations internationales avec les Pays du Sud et de l'Est (hors Union Européenne) : soutenir les acteurs locaux de la solidarité internationale et de l'éducation au développement et, ce qui me semble prioritaire, mettre en place un axe nouveau, à savoir une véritable politique de coopération décentralisée, comme l'y autorise la loi et l'y oblige la recherche d'une plus juste répartition des richesses planétaires.

En tant que collectivité, nous devons nous engager, et inciter les autres collectivités à le faire, auprès de nos homologues du Sud et de l'Est. Un projet se met en place avec la province de Tamatave à l'est de Madagascar, en lien avec la région Haute-Normandie. Nous avons accueilli une délégation malgache en avril 2006 et les deux présidents des régions Haute et Basse-Normandie devraient s'y rendre à l'automne prochain pour signer un protocole d'intention avec la région maritime et rurale d'Antsinane. Rares sont les collectivités qui usent de leur compétence en

matière de coopération décentralisée. Or nous avons beaucoup à gagner de ces échanges mutuels. Parallèlement au travail de terrain mené par les ONG, l'intervention des collectivités se justifie en terme de soutien à la vie démocratique. En retour, nous avons à apprendre en matière de pratiques de démocratie participative, de lien social et intergénérationnel, de gestion de l'eau et de l'environnement... Horizons Solidaires est notre partenaire dans ce travail de sensibilisation et d'accompagnement des élus et la mise en réseau des acteurs de la coopé-

ration décentralisée (projet de site portail régional). Le 17 novembre 2006, nous organiserons au Palais des congrès, à Caen, un Forum de la coopération décentralisée en direction des élus et des acteurs de la coopération décentralisée de la région. Il marquera le début d'un travail en commun entre les collectivités régionales dans ce domaine. La coopération décentralisée sert aussi une dynamique de territoire. ■

PASCALE CAUCHY
Conseillère régionale en charge
de la coopération décentralisée
Vice-présidente
d'Horizons Solidaires

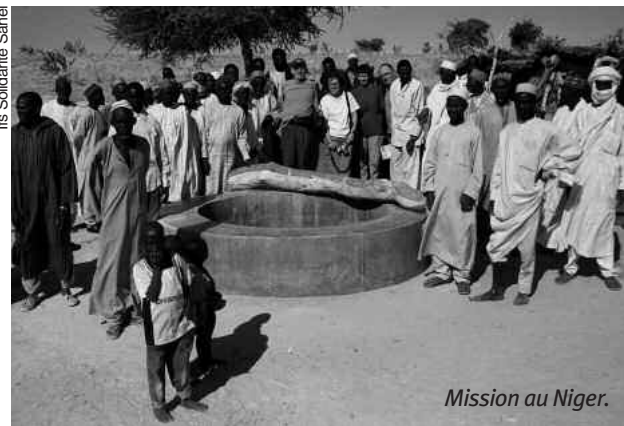
Ifs Solidarité Sahel a 20 ans

Ifs Solidarité Sahel est née en 1986 d'un groupe de travail du conseil municipal d'Ifs. Vingt ans après, l'association continue d'aider les communautés rurales du Sahel.

«Nous accompagnons financièrement des projets réfléchis, étudiés, établis par les villageois, qui participent à leur réalisation et en assurent le suivi et la pérennité», explique la présidente, Michelle Bresson. Pour réaliser ses objectifs, l'association s'appuie sur l'expertise d'une ONG française, Eau Vive, installée au Mali, au Sénégal, au Burkina et au Niger, où des techniciens africains sont en relation directe et constante avec les communautés rurales et les partenaires institutionnels de ces pays. Depuis 1990, Solidarité de Louvigny avec le Sahel a rejoint l'association ifoise pour travailler avec Eau Vive. Elles constituent l'antenne Eau Vive de la région de Caen. Danielle Touré-Roberget, vice-présidente d'Ifs Solidarité Sa-

hel, est aussi depuis mars 2004 présidente d'Eau Vive.

Le 1^{er} avril dernier, Ifs Solidarité Sahel fêtait ses 20 ans à la salle des fêtes d'Ifs. En 20 ans, elle a soutenu la construction de puits, de pompes, de banques de céréales, d'écoles, de séminaires de formation des élus au Mali, au Sénégal et au Niger. Elle finance ses actions grâce aux cotisations de ses 50 adhérents, aux dons, au bénéfice de ses activités, à la subvention annuelle de la municipalité (4 200 euros en 2005) et depuis 2005, avec l'aide de la région Basse-Normandie pour ses projets au Niger. Des missions sont organisées par Eau Vive en Afrique pour rencontrer les partenaires locaux et suivre l'évolution des projets et les responsables africains d'Eau Vive viennent régulièrement à Ifs et Louvigny animer des soirées riches



Mission au Niger.

et documentées. Les 9 et 10 mai dernier, Ifs accueillait pour la première fois l'assemblée générale d'Eau Vive.

Contact :

Ifs Solidarité Sahel

Michelle Bresson, présidente :
02 31 23 78 83

Eau Vive : www.eau-vive.org

Création de la plate-forme Mali

Après le Sénégal et le Burkina Faso, c'est le Mali qui illustre la troisième plate-forme pays créée à l'initiative des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en région. La réunion constitutive avait lieu à Horizons Solidaires, le 5 mai 2006. Elle était co-animée par AFDI Basse-Normandie et Forage-Mali. L'objectif de



Première réunion de la plate-forme Mali, le 5 mai 2006.

ce type de plate-forme est de rapprocher associations et collectivités de la région qui ont des actions de solidarité dans un même pays, afin de mettre en commun leurs expériences, leurs informations et leurs connaissances. 13 structures étaient réunies. Une première prise de contact a eu lieu. A tour de rôle, chacune s'est exprimée pour présenter son partenaire au Sud, ses projets et l'actualité des six prochains mois, ceci afin de permettre aux acteurs de profiter de

la venue d'un partenaire ou du départ d'une mission.

D'une manière générale, les acteurs réunis interviennent dans les secteurs de l'éducation et de la formation (initiale ou professionnelle), l'insertion, l'agriculture et la santé. Les projets recouvrent l'ensemble du territoire malien, depuis la région de Kayes à l'ouest, jusqu'à Hombori au nord, avec une plus forte concentration dans la région de Koulikoro autour de la capitale.

La prochaine réunion aura lieu le 8 septembre à Horizons Solidaires. Elle abordera la question des financements et de l'implication des migrants dans l'approche et la définition des projets.

Liste des membres de la plate-forme Mali :

- Jumelage Alençon Koutiala (Orne)
- Teriya Ko (Calvados)
- Lycée agricole Le Robillard, Dives-sur-mer (Calvados)
- AFDI Basse-Normandie
- Parenthèse (Manche)
- Enfants du Mali (Calvados)
- Angata (Calvados)
- Association des Maliens de Basse-Normandie
- Coup de main Afrique (Renault Trucks)
- Forages-Mali (Orne)
- Club Afrique, lycée agricole de Vire (Calvados)
- Club Mali, lycée Malherbe, Caen (Calvados)

Rencontre sur l'eau du 15 mars 2006

1% du budget pour arroser le Sud

La loi permet aux collectivités du Nord de financer l'accès à l'eau et l'assainissement des usagers du Sud.



La loi du 9 février 2005, dite loi «Oudin-Santini», permet désormais aux communes, établissements publics de coopération intercommunale, syndicats mixtes chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement et agences de l'eau d'affecter jusqu'à 1% de leur budget au financement d'actions dans les secteurs eau et assainissement. La publication de la loi démêle la question des compétences des collectivités, la Cour des comptes ayant épinglé certaines d'entre elles pour avoir financé des actions en dehors de leur territoire. Des collectivités n'avaient pas attendu pour lancer de grands programmes ambitieux (lire ci-contre). D'autres restent à mobiliser.

C'était l'un des enjeux de la rencontre organisée par Horizons Solidaires le 15 mars 2006 à Caen. C'est aussi l'ambition du Programme Solidarité Eau (pS-Eau) présenté lors de cette réunion par Guillaume Aubourg, chargé de mission. Créé en 1984 après la loi de décentralisation et dans le cadre de la Décennie de l'eau potable et de l'assainissement de l'ONU, financé par le Ministère des affaires étrangères et l'Union européenne, le pS-Eau est un outil d'appui technique aux collectivités. Ses services (conseils techniques et méthodologiques, mise en réseau, diffusion d'informations, etc.) doivent

faciliter les initiatives locales et assurer la cohérence des actions. Pour Guillaume Aubourg, «le rôle des collectivités françaises est essentiel pour aider les acteurs locaux à concevoir et gérer des infrastructures. La gestion et l'organisation d'un service public de l'eau sont des questions que se posent aussi les élus français».

Chargée de la mise en œuvre de la politique de l'eau sur son bassin, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie développe un programme de financement solidaire pour accompagner des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement, majoritairement en Afrique. Six millions d'euros ont été investis entre 1997 et 2004 sur 115 projets. 13% des porteurs sont des collectivités. «La loi Oudin a eu pour effet de doubler le nombre de projets, avec un record d'1,4 millions d'euros investis sur l'année 2005», constate Aurélie Radde, chargée de mission pour l'action internationale au sein de l'Agence. Celle-ci soutient prioritairement des projets d'amélioration des conditions d'alimentation en eau potable (objectif n°7 du Millénaire), portés par des collectivités du bassin Seine-Normandie, à partir d'une demande locale formalisée. La subvention moyenne est de 35 000 euros sur des actions annuelles exclusivement.

Contacts :

- **Programme Solidarité Eau**
Guillaume Aubourg
32 rue le Peletier - 75 009 Paris
Tél. 01 53 34 91 23
Mail. : www.pseau.org

- **Agence de l'Eau Seine-Normandie**
Aurélie Radde
51, rue Salvador Allende - 92 027 Nanterre Cedex
Tél. 01 41 20 16 50
www.eau-seine-normandie.fr

BRETTEVILLE-SUR-ODON

A Ouonck, l'eau coule du robinet

Jacques Pasquet, vice-président du comité de jumelage Bretteville-sur-Odon / Ouonck (Casamance, Sénégal)



Dès les premiers contacts en 1992, vos projets ont porté sur l'eau. Pourquoi ?

A notre arrivée, le château d'eau d'Ouonck était hors d'usage et les autres villages seulement alimentés par des puits traditionnels soumis aux variations de la pluviométrie. L'approvisionnement en eau potable était insuffisant voire inexistant. Dès 1995, nous avons donc mené une étude avec les structures locales afin d'exploiter les nappes phréatiques. En 1998, la Direction de l'Hydraulique nous a autorisé à creuser un forage.

Comment se répartissent les rôles ?

Le projet s'inscrit dans l'action gouvernementale sénégalaise pour permettre l'accès à l'eau potable des populations rurales. Nos partenaires sénégalais ont mis au point avec nous un processus d'action pour que le projet soit celui des collectivités locales et de la population. Ainsi la population participe à la réalisation des travaux et à la gestion administrative et technique du réseau, en liaison avec le conseil rural d'Ouonck. Un pacte d'engagement est signé en 1998 qui confie la maîtrise d'ouvrage du projet au comité de jumelage. En février 2005, les travaux de la 1^{ère} tranche, financés à 50% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sont achevés. Ils permettent d'alimenter 9 villages, mais en laissent 8 autres sans solution.

Et la 2^e tranche ?

Les problèmes financiers du Sénégal, parallèlement aux financements gelés de l'Agence de l'Eau avant le vote de la loi Oudin, nous ont amenés à réétudier notre plan de financement. Aux dernières nouvelles, le gouvernement sénégalais aurait inscrit les travaux à son budget 2006. Au total, ce sera un programme de plus de 700 000 euros qui aura été réalisé apportant aux populations rurales une eau potable abondante et de qualité.

Le défi de l'eau est donc gagné ?

Pas sûr. Avoir accès à l'eau est une chose, l'utiliser quotidiennement en est une autre. Passer de l'eau de puisage traditionnelle gratuite à l'eau au robinet payante implique une véritable révolution culturelle, qui doit être accompagnée. Des comités de village devront se mettre en place pour être les observateurs et les garants du bon fonctionnement des réseaux et du niveau de consommation.

Rôle renforcé des réseaux régionaux

Le 13 avril dernier, neuf réseaux régionaux de coopération décentralisée, dont Horizons Solidaires, ont rencontré au Ministère des affaires étrangères (MAE) les responsables de la coopération décentralisée. Il s'agissait notamment de faire le point sur la réforme des procédures de cofinancement du MAE : à l'échelon régional, la coordination doit passer par les réseaux régionaux pour la circulation de l'information et la mutualisation des ressources d'appui aux porteurs de projets, afin que se dégage un début de stratégie régionale. Le MAE attend des réseaux qu'ils jouent un

rôle particulier de promotion des dispositifs existants en matière d'éducation au développement et de rapprochement des acteurs de la solidarité internationale, notamment entre associations et collectivités. Il apparaît, à l'issue de cette rencontre, que les réseaux tendent à devenir en région les partenaires principaux du MAE. Ceux-ci souhaitent donc devenir destinataires de toute l'information communiquée par le ministère. Par ailleurs, Antoine Joly, délégué pour l'action extérieure des collectivités locales, a proposé l'élaboration d'une «charte qualité» des réseaux régionaux, susceptible de servir à la création

de nouveaux réseaux.

La fin du Contrat de Plan Etat-Région en 2006 est l'occasion de repenser le soutien aux réseaux régionaux. A partir de 2007, il deviendra «Contrat de projets» et portera sur les politiques structurantes liées à l'attractivité du territoire. Le volet «coopération décentralisée» n'y aura plus sa place. Le soutien aux réseaux pourra alors se faire par des contractualisations trisannuelles entre les préfetures et les collectivités.

A noter : la prochaine rencontre des réseaux régionaux aura lieu en septembre 2006 en Franche-Comté.

BRÈVES

Cambes-Tonouvé Signature de la Charte

A l'occasion d'un déplacement au Togo en mai dernier, Marie-Christine Végeais, chargée de mission d'Horizons Solidaires, a rencontré la communauté rurale de Tonouvé-Keve, avec laquelle Cambes-en-Plaine met en place une coopération décentralisée (les Cahiers n°54). Paulette Lévy, maire de Cambes-en-Plaine, le Conseil municipal de la ville et l'association TKCP avaient mandaté Marie-Christine Végeais pour soumettre à la signature officielle de la communauté la Charte de coopération décentralisée. Le premier projet qui va mobiliser l'ensemble des partenaires concerne la réfection de la piste d'accès au village.

Sénégal Journées de la coopération décentralisée

Le Ministère de la Coopération du Sénégal organise la 4^e édition des «Journées de la coopération décentralisée» du 28 juin au 2 juillet à Dakar, sur le thème : coopération décentralisée et lutte contre la Pauvreté. Le Président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye Wade et les acteurs nationaux et internationaux impliqués dans ce domaine seront présents.

Ministère de la coopération internationale et de la coopération décentralisée
Rue Amadou Assane Ndoye
Immeuble SICAP
BP 32 402 Dakar Ponty
Tél. : (221) 889.17.10 / 889.17.02
Fax : (221) 842.64.12

Appel à candidatures Prix de la coopération internationale

Le prix 2006 de la coopération internationale du Haut Conseil de la Coopération Internationale du (HCCI) distingue une action exemplaire de coopération internationale réalisée par un acteur de la société civile française ou une collectivité territoriale menée en partenariat avec des acteurs d'un pays non membre de l'Union européenne, et valorise des initiatives de sensibilisation du public.

- Deux prix de la solidarité internationale dotés chacun de 15 000 euros récompensent des projets de terrain ou de renforcement des capacités des acteurs, mis en œuvre par un acteur non gouvernemental français travaillant en partenariat avec un acteur non gouvernemental d'un pays étranger non membre de l'Union européenne ;
- Un prix de la sensibilisation du public à la coopération internationale pour le développement doté de 15 000 euros récompense une structure française pour une action particulièrement marquante de sensibilisation du public sur les enjeux de l'aide au développement.

Détail des critères d'éligibilité et des modalités de candidature : <http://www.hcci.gouv.fr/prix/>
Horizons solidaires est prêt à vous apporter son appui et son expérience quant au montage de ce type de dossiers auprès du HCCI.

N'hésitez pas à nous contacter.

Publication Guide de la coopération décentralisée

La 2^e édition du «Guide de la coopération décentralisée» est sortie. Il est destiné à donner aux élus ainsi qu'à l'ensemble des intervenants de la coopération décentralisée, l'essentiel des références institutionnelles, juridiques, techniques et financières s'appliquant à la coopération décentralisée française. Il constitue un recueil de conseils pratiques destinés à faciliter la mise en œuvre d'actions de coopération par ceux qui en ont la charge.

Guide de la coopération décentralisée,
Documentation Française,
(DGCID, DAACL, CNCD),
12 euros.

Portes-ouvertes Fours solaires

L'association «Atouts Soleil» propose une démonstration de cuisson solaire le samedi 24 juin, de 11h à 17h, à Caen, quartier de la maladrerie, devant les locaux de la COOP UN. Deux tables de cuisson solaires seront utilisées : l'une en bois, avec de l'aluminium comme réflecteur, l'autre en bois et métal, avec des petits miroirs comme réflecteur. Les produits cuisinés seront vendus au profit des projets de l'association en Afrique.

Les Cahiers N°55. Juin 2006. Publication d'Horizons Solidaires, Centre de ressources pour la coopération décentralisée et la solidarité internationale en Basse-Normandie. Siège social : 38 quai Hamelin 14000 Caen. Tél / Fax : 02 31 84 39 09. Mél : horizons.solidaires@wanadoo.fr
Web : www.infosolidaires.org - Directeur de la publication : Marie-Odile Tavernier. Commission communication : Jean Deshayes, Raymond Gauer, Marie-France Gignoux et Sandra Baude - Rédaction : Aprim, 56 rue Albert 1^{er} 14000 Caen. Tél : 02 31 35 86 10 / Fax : 02 31 35 86 11. Mél. m.carre@aprim-caen.fr. Web : www.aprim-caen.fr Coordination de l'information : Marylène Carre. Dépôt légal à parution. Numéro de commission paritaire en cours.